



Puéricultrice Agrément au sein du Conseil Départemental de la Haute-Garonne - H/F

Référence : 25-0632

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Puéricultrices territoriales

✓ Grade : Puéricultrice, Puéricultrice hors classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

Grandes lignes d'activités de la direction

La Direction Enfance Famille met en oeuvre des missions opérationnelles et obligatoires dévolues au département : la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance, la prévention jeunesse, qui sont des missions portées à la fois par le siège et également par les territoires.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Réaliser l'évaluation, le suivi et le contrôle des modes d'accueils collectifs et individuels : assistants maternels, Maison des Assistants maternels (MAM), assistants familiaux, établissements et services d'accueil collectif (EAJE, SAF, ACCEM).

Missions principales : sous l'autorité du chef de service prévention et accueil petite enfance

Pour l'accueil collectif :

-Accompagner les porteurs de projet sur les dossiers de création, extension ou transformation des établissements, dans le respect du cadre réglementaire,

-Assurer le suivi et les visites de contrôle des Etablissements d'Accueil Collectif, en veillant au respect de la réglementation, en priorisant les structures en difficulté,

-Elaborer les rapports de visite des Etablissements d'Accueil Collectif, en étroite collaboration avec les agents administratifs en

charge de la gestion des dossiers,

Pour l'accueil individuel :

Participer à la Commission Modes d'Accueil (CMA)

- **Assistant maternel :**

-Réaliser l'évaluation professionnelle des candidats aux fonctions d'assistant maternel (AM) en termes de compétences et d'environnement de travail en respectant le délai de 3 mois à compter de la demande

-Réaliser suivi et contrôle des AM

-Réaliser les enquêtes administratives des AM dans les situations de dysfonctionnement

-Participer à l'évaluation des candidats ASFAM pour vérifier les conditions matérielles sanitaires et de sécurité d'accueil.

-Participer au groupe technique d'évaluation en DTS

-Animer les réunions d'information préalable à l'agrément (RIPA) AM en DTS.

- **Maison des assistants maternels (MAM)**

-Accompagner les projets de création des MAM à l'aide du référentiel

-Assurer l'évaluation, le suivi et le contrôle

- **Assistant Familial**

-Participer à l'évaluation des candidats aux fonctions d'assistants familiaux (ASSFAM) pour vérifier les conditions matérielles sanitaires et de sécurité d'accueil, en lien avec les Assistants de service social spécialisé IP du service prévention et protection de l'enfance en DTS et les psychologues de MDS

-Réaliser les enquêtes administratives des ASSFAM dans les situations de dysfonctionnement

Rendre compte de l'activité

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux accueil petite enfance

Participer aux réunions et groupes de travail du service ou de la DAPMI et à la mise à jour de la veille documentaire

Conditions particulières d'exercice :

Affectation : DTS Toulouse

Déplacements: Déplacements sur l'ensemble du territoire de la DTS, en fonction des besoins parfois au domicile des usager-ère-s (Permis B nécessaire - Nécessité d'une assurance auto professionnelle)

Horaires réguliers avec amplitude variable selon les besoins du service public et en fonction des situations.

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Avantages :

- **Prime semestrielle :** Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail :** Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures :** 25 jours de congés

- **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. *(ici ou dans conditions particulières d'exercice)*
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Poste à temps complet ouvert aux agents titulaires et/ou contractuels sur les cadres d'emplois des Puéricultrices

Profil attendu :

Vous êtes obligatoirement diplômé d'Etat en tant que Puéricultrice

Savoirs :

- Cadre légal et réglementaire médico-social en rapport avec son champ de compétence
- Concepts du développement de l'enfant et des dynamiques familiales
- Acteurs et dispositifs d'aide et d'actions sociales en faveur des familles
- Respect de la déontologie du métier
- Domaine de la santé et santé publique
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Savoir-faire :

- Évaluer les besoins de l'enfant en matière de santé et de développement global
- Prendre en compte et s'adapter aux évolutions sociales, médicales, législatives, réglementaires et institutionnelles
- Être autonome dans le choix des méthodes et modes d'intervention, dans le respect du cadre institutionnel
- Travailler en équipe, transversalité, partenariat et/ou équipe pluridisciplinaire
- Évaluer et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité
- Mener des actions d'information, de prévention et de promotion de la santé individuelles et/ou collectives

Savoir-être :

- Respect et écoute
- Relationnel
- Distanciation
- Disponibilité
- Réactivité

- Adaptabilité
- Esprit d'initiative
- Confidentialité
- Organisation
- Méthode et rigueur

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 14/06/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...))* **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Elodie MAHIEUX elodie.mahieux@cd31.fr